

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 10/06/2025

#### 2025-06-09

L'an deux mille vingt cinq le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Valérie PONCET, 1ère Adjointe, par délégation du Maire.

#### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 14

Présents: 08

Absents: 06

Nombre de suffrages

exprimés :

Pour: 10 Contre: 0 Abstentions: 0

# Etaient présents:

Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie, Mme LECLOUX Aurélie, M. CARTERON Philippe, Mme LEROY Nadine, M. CHAUVE Jean-Paul, Mme FERON Florence, M. THINARD Franck

### Procuration(s):

M. DERORY Serge, M. DUBOST Pierre

## Etai(ent) absent(s):

M. FORGE Joffrey, Mme BEAL Marie-Line

## Etai(ent) excusé(s):

M. DERORY Serge, M. ESSERTEL Cédric, M. CHEMINAL Carl, M. DUBOST Pierre

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme SENDRA Valérie

Date de convocation 03/06/2025

# CONVENTION SALLE DES FETES

Madame la Première Adjointe rappelle au Conseil Municipal qu'en 2021, il avait été établi un avenant de la convention de location de la Salle des Fêtes.

Aujourd'hui, elle explique que nous devons apporter quelques modifications à ce document.

Après concertation, les élus décident de modifier cette convention :

- en ajoutant les tarifs annexes soit le montant du forfait nettoyage de 45 € en cas de location de la grande salle,

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

ublié le

ID: 042-214200305-20250610-20250609D-DE

- en indiquant que l'électricité et le gaz sont à la charge du locataire et que le montant varie selon la consommation,

- en supprimant le prêt de la SONO étant donné qu'elle ne fonctionne plus.

Copie certifiée conforme.

Fait à Bussy-Albieux, le 10 Juin 2025

La Secrétaire de Séance

Valérie SENDRA

Pour le Maire et par Délégation La Première Adjointe

Valérie PONCET